

# RÈGLEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

## Contexte

Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*), espèce exotique envahissante introduite accidentellement en France en 2004, est aujourd'hui classé danger sanitaire de deuxième catégorie (arrêté du 26 décembre 2012). Il fait l'objet d'un plan national de surveillance, de prévention et de lutte, coordonné par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en lien avec les structures régionales telles que FREDON Grand Est et GDS Grand Est.

Dans la région Grand Est, un Plan d'Actions Régional a été mis en place. Il repose sur trois volets :

- Prévention : sensibilisation du public, formation des référents, diffusion de supports d'information ;
- Surveillance : réseau de référents départementaux, centralisation des signalements, suivi de l'évolution des populations ;
- Lutte : destruction des nids par des professionnels formés, selon une charte régionale de bonnes pratiques.

Le retrait de nids de frelons asiatiques ne fait pas partie des missions confiées aux services départementaux d'incendie et de secours telles qu'elles sont définies à l'article L.1424-2 du code des collectivités territoriales. Les habitants ayant besoin de neutraliser un nid de frelons asiatiques doivent faire appel aux sociétés privées qui proposent ce service. Dans le cadre de ses compétences relatives à la protection de l'environnement et de sa politique climat-air-énergie « Ambition climat », Epernay Agglo Champagne met en place un dispositif d'aide au financement des opérations de neutralisation des nids de frelons asiatiques pour les habitants de la Communauté d'agglomération.

## 1. OBJET DU RÈGLEMENT

Le règlement a pour but de :

- Fixer les règles d'usage de l'aide financière à la neutralisation des nids de frelons asiatiques ;
- Définir l'engagement du bénéficiaire ;
- Indiquer le contenu du dossier et les modalités de son instruction.

## 2. BÉNÉFICIAIRES

Peut bénéficier de cette aide toute personne physique, âgé de plus de 18 ans, justifiant d'une résidence principale dans l'une des communes d'Epernay Agglo Champagne.

Les personnes morales sont exclues du dispositif.

L'aide ne sera attribuée qu'une seule fois par personne et dans la limite d'une subvention par foyer fiscal et par an.

### 3. CONDITIONS DE VERSEMENT

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Faire appel à une société privée spécialisée agréée, disposant d'une assurance professionnelle pour le retrait du nid et répertoriée dans la liste des entreprises déclarées pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans la Marne (liste proposée par la DDT de la Marne, jointe au règlement).
- Seules les interventions concernant les frelons asiatiques sont éligibles. La facture acquittée devra impérativement mentionner explicitement la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

La subvention sera attribuée aux bénéficiaires par ordre d'arrivée des dossiers complets, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle fixée à 4 000 €. Une fois ce montant atteint, aucune aide supplémentaire ne pourra être accordée.

### 4. CONTENU DU DOSSIER D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité du demandeur ;
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- La facture acquittée mentionnant explicitement la destruction d'un nid de frelons asiatiques, avec l'adresse de l'intervention ;
- Un RIB ;
- Le formulaire de demande joint au présent règlement.

Le dossier doit être déposé dans un délai de deux mois suivant l'intervention et avant le 1er décembre de l'année en cours. Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.

### 5. MONTANT DE LA SUBVENTION

L'aide financière accordée s'élève à 80 euros maximum par intervention, dans la limite du montant facturé.

Le versement est effectué par virement bancaire sur le compte du demandeur après vérification de la recevabilité du dossier.

### 6. SANCTIONS

Toute déclaration frauduleuse ou mensongère est passible de sanctions conformément aux articles 313-1 et 441-6 du Code pénal.

# Formulaire : demande de subvention destruction de nid de frelons asiatiques

---

## Identité du demandeur et adresse

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Commune : .....  
Téléphone : .....  
Adresse électronique : .....

## Pièces à fournir

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, ...);
- Justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Copie de la facture de l'intervention de destruction établie au nom du demandeur et acquittée par l'entreprise spécialisée, faisant apparaître la mention « Nid de frelons asiatiques », la date de destruction, et son emplacement précis ;
- Relevé d'identité Bancaire du demandeur

## Engagements du bénéficiaire

Je soussigné : (Nom, adresse du signataire) :

.....

- M'engage à prendre connaissance du règlement d'attribution des aides
- Certifie exacts, sous peine de poursuite, les renseignements figurant dans le dossier d'instruction

Fait à .....

Signature :

Le .....



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des  
territoires de la MARNE

Châlons-en-Champagne, le 05 février 2026

**Liste des entreprises déclarées\* pour la destruction des nids de frelons asiatiques dans la Marne**

*Classement réalisé par ordre alphabétique des communes*

Entreprise	Adresse	Commune	Numéro de téléphone	E-mail	Site
Alerte Guêpes Et Frelons 51-52	9 Grande Rue	AMBRIERES	06 70 30 95 67	alerteguepesetfrelons5152@orange.fr	<a href="https://guepesfrelons51525.fr">https://guepesfrelons51525.fr</a>
Marne Guêpes Frelons	2 rue des Ormeaux	ATHIS	06 73 31 22 17	contact@marne-guepes-frelons.fr	<a href="http://www.marne-guepes-frelons.fr/">http://www.marne-guepes-frelons.fr/</a>
La solution AGF	5 place de la mairie	BAZANCOURT	07 66 45 75 34	lasolutionagf@gmail.com	
JOPPE Mickael	4 lotissement La Suippe	BETHENIVILLE	06 22 52 12 84	poulainmick@yahoo.fr	
Anti Guêpes And Co 51	205 rue Louis Victor de Broglie, Bâtiment C	BEZANNES	06 63 53 49 81	antiguepesandco51@gmail.com	<a href="https://antiguepesandco51.com/">https://antiguepesandco51.com/</a>
BCGF (Blanc-Coteaux Guêpes Frelons)	5 rue Saint-Sauveur Vertus	BLANC-COTEAUX	06 83 46 97 67	bcgf51130@outlook.fr	

Entreprise	Adresse	Commune	Numéro de téléphone	E-mail	Site
Meziere Dératisation	4 rue Neuve	BREBAN	06 48 23 94 29	emerick.meziere51@gmail.com	<a href="https://www.meziere-deratisation.fr/index">https://www.meziere-deratisation.fr/index</a>
STOP GUÊPES & FRELONS 02/51	1 rue du Moulin	CAUROY-LES-HERMONVILLE (MONTAIGU)	07 62 67 23 45	stopfrelons0251@orange.fr	<a href="https://www.stopguepesfrelons0251.fr/">https://www.stopguepesfrelons0251.fr/</a>
C.A.T 3D	5 rue des Terres, ZAC Croix Blandin	CERNAY-LES-REIMS	03 51 25 80 00	contact@cat-3d.com	<a href="https://www.cat-3d.com/">https://www.cat-3d.com/</a>
Guêpes-Apens	7 Rue Des Martyrs De Soweto	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	06 66 45 40 81	asofianea@yahoo.fr	<a href="https://www.guepes-apens.fr/">https://www.guepes-apens.fr/</a>
	8 rue du chemin de vaux	CHAUDEFONTAINE	06 01 13 85 15	chagaar.cyril@gmail.com	
Stop Nuisi 51	17 ruelle des Sœurs	CUMIERES	07 49 89 09 20	stopnuisi51@gmail.com	<a href="https://www.stopnuisi51.fr/">https://www.stopnuisi51.fr/</a>
Alto Frelons	7 rue de Tarbes	DAMERY	06 77 16 08 37	altofrelons@gmail.com	<a href="https://www.facebook.com/people/Alto-frelons/100090981815767/">https://www.facebook.com/people/Alto-frelons/100090981815767/</a>
A.V.S	2 rue des Artisans	DAMPIERRE-AU-TEMPLE	03 26 68 02 90 06 30 45 03 71	godart.jeanpierre@hotmail.fr	<a href="https://www.avseurl.com/">https://www.avseurl.com/</a>
Allo SOS Guêpes	475 avenue Général Leclerc	DIZY	06 83 88 91 26	fredlouette@laposte.net	<a href="https://www.facebook.com/ASGuepes">https://www.facebook.com/ASGuepes</a>

Entreprise	Adresse	Commune	Numéro de téléphone	E-mail	Site
Marne Guêpes Frelons	7 rue des Petits Prés	EPERNAY	03 26 54 65 19 07 81 95 64 58	contact@marne-guepes-frelons.fr	<a href="https://www.marne-guepes-frelons.fr/">https://www.marne-guepes-frelons.fr/</a>
Fère Guêpes Frelons (FGF)	356 rue du Maréchal Foch	FERE-CHAMPENOISE	07 68 63 49 60	contact@fgf-51.fr	<a href="https://www.fgf-51.fr/">https://www.fgf-51.fr/</a>
AVIPUR	7 rue de la Fosse Chenevière	GUEUX	03 23 51 03 76	avipurchampagne@avipur.com	<a href="https://www.avipur.com/agence/picardie/">https://www.avipur.com/agence/picardie/</a>
Guêpes-Apens	7 impasse du Presbytère		06 71 22 41 88	gregoire51100@gmail.com	<a href="https://www.guepes-apens.fr/">https://www.guepes-apens.fr/</a>
Der Guêpes Frelon	4 grande Rue	MONCETZ-L'ABBAYE	06 23 73 73 37	der.guepes.frelons@gmail.com	<a href="https://www.facebook.com/people/Der-Gu%C3%AApes-Frelons/61555851363131/">https://www.facebook.com/people/Der-Gu%C3%AApes-Frelons/61555851363131/</a>
Couverture Beillard	165 rue de Bré	NANTEUIL-LA-FORËT	06 50 02 32 83	couverture.beillard@gmail.com	
EDIVERT	18 rue des Blancs Fossés	ORMES	03 26 03 90 53 06 23 32 80 06	contact@edivert.fr	<a href="https://www.edivert.fr/">https://www.edivert.fr/</a>
BRAU François	27 rue Pérard Noizet	PONTFAVERGER-MORONVILLIERS		brau.guepes.frelons@free.fr	
Champagne Hygiène 5d	8 rue Gabriel Voisin		03 26 05 43 63	contact@abioxir.fr	<a href="https://www.hygiene5d.fr/">https://www.hygiene5d.fr/</a>

Entreprise	Adresse	Commune	Numéro de téléphone	E-mail	Site
Eco Pest Conseil	28 rue du Chalet	REIMS	06 80 89 44 42	meister.eddy@cat-3d.com	<a href="https://www.eco-pest-conseil-lpa.fr/">https://www.eco-pest-conseil-lpa.fr/</a>
La Camda	2 rue Léon Patoux		03 26 04 74 00	info@la-camda.com	<a href="https://www.la-camda.com/">https://www.la-camda.com/</a>
Presence3D	9 rue Paul Portier		07 61 84 45 86	presence3d@outlook.fr	<a href="https://www.destruction-nuisible-51.fr/">https://www.destruction-nuisible-51.fr/</a>
RATUNET Services	92 rue Ponsardin		03 26 09 03 99	contact@ratuneT.fr	<a href="https://groupeaxf.com/agence_ratunet/">https://groupeaxf.com/agence_ratunet/</a>
T.A.P. (Traitement Anti Parasites)	6 chemin des Charbonniers		07 59 50 62 17	elg.tap51@gmail.com	<a href="https://www.tapfrance.fr/">https://www.tapfrance.fr/</a>
TECHNI GROUP	4 rue Gosset		03 51 25 30 00	contact@technigroup.fr	<a href="https://technipest.fr/">https://technipest.fr/</a>
Guêpes-Apens	14 bis rue de la forestière	SAUDOY	06 43 10 66 24	baptiste.moret@guepes-apens.fr	<a href="https://www.guepes-apens.fr/">https://www.guepes-apens.fr/</a>
Mat'Pro D	43 rue du Moulin	SERZY-ET-PRIN	03 26 91 66 87 06 78 62 51 95	matprod051@gmail.com	<a href="https://www.mat-prod.fr/">https://www.mat-prod.fr/</a>
KELLER Florent	10 lotissement de la Bergerie	SISSONNE	06 19 96 08 63	florent.keller@lutteantinuisible.fr	
NGAN Marne	2 C avenue Prieur de la Marne	SOMMESOUS	03 26 65 50 51 07 61 87 05 42	agence51@ngan.fr	<a href="https://marne.ngan.fr/">https://marne.ngan.fr/</a>
S5D Frelons	28 Cité Lépine	SUIPPES	06 95 58 53 47		

Entreprise	Adresse	Commune	Numéro de téléphone	E-mail	Site
Allo Destruction D'Insectes (A.D.I)	11 rue Marilhou	TINQUEUX	03 51 25 30 00 06 09 72 20 10	contact@technigroup.fr	<a href="https://technigroup.fr/nos-agences/">https://technigroup.fr/nos-agences/</a>
Aero Tech Services	30 grande rue de la Noblette	VADENAY	06 31 38 16 33	philippe.pernet@orange.fr	<a href="https://www.aero-tech-services.fr/">https://www.aero-tech-services.fr/</a>
Yr espaces-verts & multiservices	6 rue du Mont-Aimé	VAL-DES-MARAIS (COLIGNY)	07 87 06 78 79	yr.espacesverts.multiservices@gmail.com	<a href="https://www.facebook.com/people/YR-espaces-verts-multi-services/100076240723404/">https://www.facebook.com/people/YR-espaces-verts-multi-services/100076240723404/</a>
RAS La guêpe	3 rue des Prés	VINCELLES	06 50 63 53 41	raslaguepe@gmail.com	<a href="https://www.facebook.com/LowSteeven/">https://www.facebook.com/LowSteeven/</a>
Guêpes-Apens	6 avenue de Toulouse	VITRY-LE-FRANCOIS	06 52 46 47 94	olivier.jung@guepes-apens.fr	<a href="https://www.guepes-apens.fr/">https://www.guepes-apens.fr/</a>

*\*Si vous souhaitez figurer sur cette liste, envoyez un mail à l'adresse : **ddt-biodiversite@marne.gouv.fr** ou par téléphone au **03 26 70 82 06**.*

*Votre mail doit comprendre les pièces suivantes :*

- Assurance professionnelle ;
- Certificat biocide ;
- Justificatif d'enregistrement professionnel ;
- Justificatif d'identité du représentant.

**NB1 : cette liste est indicative, non exhaustive et n'a aucune vocation commerciale ou publicitaire.**

**NB2:** Pour rappel, **les pompiers n'interviennent pas sur les nids de frelons asiatiques** sauf en cas de présence de nid sur le domaine public et la voie publique, représentant un danger imminent pour la population. En cas de présence de nid sur le domaine privé : il appartient au propriétaire de solliciter à ses frais l'intervention d'un professionnel de la destruction de nids de frelons asiatiques.